

Modification du règlement de la ligue doublette.(8 équipes) 2023 - 2024

1.La ligue se déroule en 4 tours de 7 matchs

2.Pour le 1^{er} match du 1^{er} tour, la moyenne de la ligue de l'année précédente est prise en compte pour le calcul de l'handicap et pour déterminer l'ordre des joueurs des équipes en fonction de la plus haute moyenne. Pour les joueurs sans moyenne de ligue, c'est la moyenne officielle qui sera prise en compte. Pour tout joueur sans moyenne de ligue, ni moyenne officielle, l'handicap sera successivement calculé sur la 1^{ère} partie, sur les 2 premières, les 3 premières et sur les 4 parties, qui donneront également la moyenne de départ.

3.La moyenne et l'handicap seront ainsi fixés pour les 7 rencontres du 1^{er} tour.

4.A la fin du 1^{er} tour, la moyenne et par conséquent l'handicap calculés à la fin de ce tour serviront de moyenne et d'handicap pour les 7 prochaines rencontres du 2^{ème} tour.

5.A la fin du 2^{ème} tour, la moyenne de départ et l'handicap du 3^{ème} tour seront calculés sur le total des 2 tours précédents.

6. A la fin du 3^{ème} tour, la moyenne de départ et l'handicap du 4^{ème} tour seront calculés sur le total des 3 tours précédents.

En résumé, pour le calcul des points des rencontres, la moyenne et l'handicap sont fixés pour chaque tour et remis à jour après chaque tour et non plus toutes les semaines.

Le classement individuel est par contre remis à jour chaque semaine.